

SYLaé

Guide de connexion

ASP

Agence de Services
et de Paiement

Accéder au portail



<https://sylaé.asp-public.fr>

- ❑ **Vous avez déjà utilisé Sylaé** : votre compte Sylaé existe ; un identifiant et un mot de passe sont nécessaires pour se connecter.
 - ❑ Vous disposez de l'identifiant et du mot de passe d'un compte Sylaé → [Cas 1](#)
 - ❑ Vous avez un identifiant Sylaé mais ne connaissez pas/plus le mot de passe → [Cas 2](#)
 - ❑ Vous avez un compte Sylaé mais ne connaissez pas/plus l'identifiant → [Cas 2 bis](#)
- ❑ **Vous n'avez jamais utilisé Sylaé** :
 - ❑ Vous pouvez directement effectuer une demande d'aide à l'embauche des jeunes ou des travailleurs handicapé → cliquez sur « **remplir votre demande d'aide** » sur l'accueil Sylaé
 - ❑ Pour toute autre action, vous devez créer un espace Sylaé ; un code d'inscription est nécessaire
 - ❑ Vous avez reçu un code d'inscription Sylaé par mail/courrier
 - ❑ Vous avez déjà créé un compte ASP pour des aides hors Sylaé → [Cas 3](#)
 - ❑ Vous n'avez jamais créé de compte pour un service ASP → [Cas 4](#)
 - ❑ Vous n'avez pas reçu de code d'inscription → [Cas 5](#)

[Gestion du compte](#)

[Infos diverses](#)



Cas 1 - Vous avez un compte Sylaré, vous disposez d'un identifiant et d'un mot de passe

Vous pouvez accéder à votre compte via l'espace « **connexion à votre espace personnel** » en utilisant l'identifiant et le mot de passe.



The screenshot shows the Sylaré login interface. At the top left is the SYLaé logo. Below it is the heading "Connexion à votre espace personnel". There are two input fields: "Identifiant" with a placeholder "prénom.nom" and "Mot de passe". Below the fields are two links: "J'ai perdu mon identifiant" and "J'ai perdu mon mot de passe". At the bottom right is a green button labeled "Se connecter".



Après la saisie successive de trois mots de passe erronés, votre compte est verrouillé ; Votre compte sera automatiquement déverrouillé au bout de 45 minutes.



Cas 2 - Vous avez un compte Sylaé, mais avez égaré identifiant et/ou mot de passe

Dans l'espace « connexion à votre espace personnel »

- Cliquez sur « **j'ai perdu mon identifiant** »
 - Vous serez invités à saisir l'adresse email associée au compte.
 - Si l'adresse saisie est correcte, vous recevrez un mail rappelant votre identifiant
 - Si vous ne connaissez plus ou n'avez plus accès à la boîte mail, contactez l'assistance utilisateur.
- Ou cliquez sur « **j'ai perdu mon mot de passe** » :
 - Vous devrez indiquer l'identifiant de votre compte et répondre à la question secrète que vous avez définie lors de votre création d'espace personnel SYLAé.
 - Un mot de passe provisoire vous sera lors transmis sur votre adresse email.

SYLAé

Connexion à votre espace personnel

Identifiant

Mot de passe

[J'ai perdu mon identifiant](#) [J'ai perdu mon mot de passe](#)

En cas de changement de mot de passe, la modification s'applique a tous les sites extranet gérés par l'ASP



- Ainsi, si vous avez modifié le mot de passe de votre compte « activité partielle », il faudra utiliser ce même mot de passe pour accéder à Sylaé.
- Inversement, si vous modifiez votre mot de passe Sylaé, vos comptes Activité Partielle ou Elisa seront également modifiés.



Cas 3 - Vous avez un compte ASP autre que Sylaé, et avez reçu un code d'inscription Sylaé

Vous devez procéder à la création de votre espace SYLAé : pour cela, vous devez « **créer votre espace personnel** ».

Vous devez alors saisir :

- votre SIRET sur 14 caractères
- Le code d'inscription reçu (sans crochet),

Puis cocher « **je possède déjà un compte** » et valider.

Vous pouvez alors saisir l'identifiant et le mot de passe correspondant à ceux donnant accès au(x) autre(s) portails Extranet de l'ASP (Activité partielle ou ELISA...)

Pas encore inscrit ?

Utilisez SYLAé pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription.

Créer mon espace personnel

 Les codes d'accès aux portails Extranet de l'ASP sont **uniques** pour simplifier vos démarches avec l'ASP.



Cas 4 - Vous avez reçu un code d'inscription Sylae et n'avez jamais créé de compte ASP

Après avoir reçu votre code d'inscription à Sylae (ou clé d'identification), vous devez procéder à la création de votre espace SYLAÉ : pour cela, vous devez « **créer votre espace personnel** » depuis le portail Extranet SYLAÉ

(<https://sylae.asp-public.fr/sylae/>)

Vous devez alors saisir :

- votre SIRET sur 14 caractères
- Le code d'inscription reçu (sans crochet),

Puis cocher « **je ne possède pas de compte** » et valider.

Vous devez alors compléter votre nom, prénom et adresse électronique puis ensuite accepter **les conditions générales d'utilisation de l'application SYLAÉ**.

A l'issue de cette étape, vous recevrez **2 emails distincts** :

le premier contiendra votre identifiant et le second, votre **mot de passe**.

Vous devez alors finaliser cette inscription en réalisant une première connexion à SYLAÉ, pour valider votre mot de passe et créer votre question secrète et sa réponse en cas de perte de mot de passe.

Pas encore inscrit ?

Utilisez SYLAÉ pour remplir les obligations légales relatives à vos contrats aidés. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour commencer votre inscription.

Créer mon espace personnel



Cas 5 – Vous n'avez aucun élément pour vous connecter à Sylaé

Un code d'inscription, permettant de créer votre espace Sylaé, est délivré à la validation d'un premier dossier d'aide suivi dans Sylaé. Il est transmis par mail ou par courrier. Si vous ne disposez pas ou plus de ce code, vous pouvez en demander le renvoi :

- A partir du **portail Sylaé**, avec le n° SIRET de votre entreprise:
 - cliquer sur « **créer mon espace personnel** » du paragraphe « Pas encore inscrit »
 - puis sur « **demandeur mon code d'inscription** »
 - Renseignez le n° SIRET de votre entreprise et « envoyer mon code d'inscription »
 - Si une adresse e-mail est associée à votre SIRET dans nos services, vous recevrez le code d'inscription par courriel dans les minutes qui suivent
 - Dans le cas contraire, vous le recevrez par courrier postal sous une dizaine de jours



La demande de code ne sera pas possible :

- Si aucun dossier d'aide n'a encore été validé ; contactez l'assistance si besoin pour plus d'informations
- Si un compte Sylaé existe déjà pour votre entreprise ; voir la procédure perte d'identifiant / mot de passe



Pour une **demande Urgente** (date limite de déclaration proche) le code peut être obtenu en contactant l'assistance utilisateur :

Si vous n'avez pas reçu l'email contenant les codes d'inscription, vérifiez le dossier « SPAM » ou « courrier indésirable » .

objet du mail :

SYLAÉ [IMPORTANT] - Votre code d'inscription / connexion à votre espace employeur

expéditeur : noe-noreply@asp-public.fr



Gestion du compte employeur Sylaré

- Une fois votre espace SYLAé créé et une fois connecté, vous pouvez suivre vos demandes d'aide (en créer de nouvelles) et réaliser vos différentes démarches (saisie et transmission de vos suivis d'activité, modification de vos coordonnées bancaires...)
- Vous pouvez **modifier vos informations personnelles** (*Mon compte en haut à droite de votre espace*)

A noter que les notifications issues de la « vie du dossier » (avis de paiement, accusé de réception de demande d'aide,...) sont transmises à l'adresse email donnée pour la création du compte employeur (celle qui a réceptionné le code d'inscription de l'entreprise à l'ASP). Pour demander la modification cette adresse mail, vous devez vous adresser à votre Direction Régionale.



Vous pourrez également attribuer un accès à tout ou partie de votre espace Sylaré à vos collaborateurs via (*Mes actions > Gérer les comptes utilisateurs*) :

- en **créant des comptes pour vos collaborateurs**.
- en leur attribuant des droits pour consulter ou effectuer des démarches au nom de l'entreprise

Mes actions 24 Demar

Vous avez 24 activités en attente

- Recherche dossier
- Recherche demande embauche PME
- Consulter mes suivis d'activité
- Informer d'un déménagement
- Gérer mes coordonnées bancaires
- Associer dossier / coordonnée de paiement
- Historique des avis de paiement
- Gérer les comptes utilisateurs
- Changer l'employeur courant



En cas de difficulté

- Contactez l'assistance utilisateur:
 - Par mail : contact-sylae@asp-public.fr
 - En utilisant le formulaire de contact, Lien « **contact** » en bas de page sur le portail Sylae
- Par téléphone :
 - 0 809 549 549  en métropole
 - 0 809 540 541  aux Antilles et Guyane
 - 0 809 540 640  dans l'océan Indien
- Si vous n'avez pas reçu **d'email dans un délai de 48h** en cas de perte d'identifiant ou de mot de passe, nous vous conseillons de **vérifier le dossier « SPAM »** ou **« courrier indésirable »** ou tout autre système de filtrage des spams de votre messagerie avant de contacter l'Assistance